

## Résine Kelmar® Dualox (Partie A)

### SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Résine Kelmar® Dualox (Partie A)
Autres moyens d'identification	N/A
Famille du produit	Résine Époxy
Usage recommandé	Revêtement de béton industriel.
Restrictions d'utilisation	Ce produit est conçu comme partie d'un système en deux parties et doit être mélangé, selon les instructions du fabricant, avec le produit de partenaire approprié avant l'utilisation.
Identificateur du fabricant/fournisseur	R&D Technical Solutions Ltd., 7000 Davand Drive, Mississauga, ON, L5T 1J5, 905-795-9900, <a href="http://www.rdsolutions.ca">www.rdsolutions.ca</a>
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 HR

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Sensibilisation cutanée - catégorie 1B; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique - catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage



Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H315 + H320 Provoque une irritation de la peau et des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence :

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P315 Demander immédiatement un avis médical ou consulter immédiatement un médecin.

Stockage :

P402 + P404 Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### Autres dangers

Inconnu.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Propane, 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényle]-, polymers	25085-99-8	20-25	
Benzyl alcohol	100-51-6	1-4	

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin.

##### Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

##### Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### Ingestion

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inconnu.

#### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

##### Organes cibles

Ce produit est peu probable que de cibler des organes spécifiques. Le traitement doit être orienté vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.

##### Instructions particulières

Sans objet.

##### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

### **Agents extincteurs inappropriés**

Ne pas utiliser de jet d'eau direct, peut provoquer un incendie de se propage.

### **Dangers spécifiques du produit**

Contenir l'eau de ruissellement si possible - peut causer des dommages à l'environnement. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; phénols corrosifs.

### **Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers**

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète. Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques. Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé.

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

### **Précautions relatives à l'environnement**

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé.

### **Autres informations**

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Retirer immédiatement les vêtements contaminés selon la méthode permettant de réduire l'exposition au minimum. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, sec, frais. Durée de conservation: utiliser dans les 24 mois.

## **SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Paramètres de contrôle**

Pas disponible.

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

### **Contrôles d'ingénierie appropriés**

La ventilation générale est habituellement adéquate. Dans un espace clos : utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

### **Mesures de protection individuelle**

#### **Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

**Protection de la peau**

Des gants imperméables et résistant aux produits chimiques, qui conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manipulation.

Caoutchouc de butyle, caoutchouc de nitrile, polychloroprène, chlorure de polyvinyle.

**Protection des voies respiratoires**

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence</b>	Liquide incolore.
<b>Odeur</b>	légère
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	Pas disponible
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Sans objet (fusion); Pas disponible (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	> 100 °C (212 °F)
<b>Point d'éclair</b>	> 93 °C (199 °F)
<b>Taux d'évaporation</b>	> 1 (acétate de butyle = 1)
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	Pas disponible
<b>Solubilité</b>	Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
<b>Coéfficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosity</b>	Pas disponible (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide
<b>VOC</b>	2.1%

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

**Stabilité chimique**

Habituellement stable.

**Risque de réactions dangereuses**

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

**Conditions à éviter**

Exposition prolongée à de hautes températures.

**Matériaux incompatibles**

Polymérisé au contact de : amines (p. ex. triéthylamine), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

**Produits de décomposition dangereux**

Inconnu.

**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Voies d'exposition probables**

Contact avec la peau; contact oculaire.

**Toxicité aiguë**

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Propane, 2,2-bis[p-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]-, polymers	Pas disponible	> 15,000 mg/kg (rat)	23,000 mg/kg (lapin)
Benzyl alcohol	> 4.168 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	1230 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (lapin)

**Corrosion/Irritation cutanée**

Une exposition prolongée ou répétée peut irriter ou brûler la peau. Il existe des preuves limitées d'une irritation modérée à sévère. (Propane, 2,2-bis[p-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]-, polymers)

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

Il existe des preuves limitées d'une légère irritation.

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique****Inhalation**

Sans danger selon des preuves limitées.

**Absorption par la peau**

Sans danger selon des preuves limitées.

**Ingestion**

Si de petites quantités sont avalées sans danger.

**Danger par aspiration**

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

**Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Repeated and/or prolonged contact may cause dermatite. Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisant cutané. L'expérience sur les humains montre une réaction cutanée allergique (sensibilisation de la peau) dans de rares cas à la suite d'une exposition sur les lieux de travail. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer une réaction allergique. Les symptômes comprennent les rougeurs, les éruptions cutanées, des démangeaisons et un gonflement. Cette réaction peut se répandre des mains ou des bras au visage et au reste du corps. Des expositions répétées vont agraver la réaction. N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires.

**Cancérogénicité**

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Propane, 2,2-bis[p-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]-, polymers	Groupe 3	Non listée	Non listée	
Benzyl alcohol	Non évaluée	Non listée	Non listée	

N'est pas réputé cancérogène.

## Toxicité pour la reproduction

### Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

### Fonction sexuelle et la fertilité

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

### Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

## Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Aucune étude trouvée. Peut être nocif pour la vie aquatique. Contient une substance qui provoque des risques d'effets dangereux pour l'environnement.

### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Propane, 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényle]-, polymers	2 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures; semi-statique)	1.8 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; statique)	11 mg/L (Selenastrum capricornutum (algue); 72 heures; eau douce; statique)	
Benzyl alcohol	460 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)	230 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		700 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata (algue); 72 heures; statique)

### Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Benzyl alcohol	51 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours)			

### Persistance et dégradation

Ne se dégrade pas rapidement, selon les essais quantitatifs. (Propane, 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényle]-, polymers)

### Potentiel de bioaccumulation

Ce produit ou ses produits de dégradation peuvent entraîner une bioaccumulation, selon les relations structure-activité quantitatives.

### Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit devrait migrer lentement à travers le sol, selon ses propriétés physiques et chimiques.

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Identificateur du produit : Résine Kelmar® Dualox (Partie A)

Date de préparation le 29 avril, 2016

Page 06 de 08

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Les méthodes d'élimination recommandées s'appliquent au produit tel qu'il est vendu. (Les matières usées peuvent contenir d'autres contaminants dangereux). L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
IMO (Marine)	UN3082	Environmentally Hazardous Substance, Liquid N.O.S. (Epoxy Resin)	9	III

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

**Canada**

### **Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

**États-Unis**

### **Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** Compliance & Documentation Coordinator

**Numéro de téléphone** 905-795-9900

**Date de préparation** le 29 avril, 2016

**Date de la plus récente version révisée** le 26 mai, 2016

**Indicateurs de révision** Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 29 avril, 2016:  
Section 11 - Données toxicologiques; Valeurs CL50/DL50.

**Signification des abréviations** ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer

NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis

**Références** CHEMINFO database. Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS). Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Available from Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS).

**Avis** Il est de la responsabilité de l'utilisateur de consulter toutes les informations concernant ce produit et des matériaux associés, dépendant des conditions de fabrication et les processus connexes. Au meilleur de notre connaissance toutes les informations et recommandations de cette publication sont exacts (à la date de publication). LES INFORMATIONS CONTENUES DANS NE PEUT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE GARANTIE, EXPLICITE OU AUTRE

---

Identificateur du produit : Résine Kelmar® Dualox (Partie A)

Date de préparation le 29 avril, 2016

Page 08 de 08